

ETUDE DES DIFFERENTS TYPES DE PRATIQUES DE GESTION DOMESTIQUE DES BIODECHETS

Octobre 2012

Étude réalisée pour le compte de l'ADEME par L.M.Environment et AWIPLAN

(Marché n° 1006C0039)

Coordination technique : Guillaume BASTIDE

Service Prévention et Gestion des Déchets – Direction des Déchets et Sols – ADEME Angers



Synthèse

Remerciements

Au comité de pilotage de cette étude :

Guillaume BASTIDE, Isabelle DESPORTES et Denis MAZAUD (ADEME)
Charles THIEBAUT (Ministère de de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie)

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Sommaire

1	Méthodologie	3
1.1	Exploitation des données	4
1.2	Caractéristiques de l'échantillon	4
2	Analyse des données :	5
3	Typologie proposée pour la gestion domestique des biodéchets	7
4	Recommandations aux collectivités dans le cadre des programmes de prévention	9
	Conclusions	11

Table des figures

Figure 1	: Répartition des types de pratiques (302 enquêtes, 885 pratiques recensées)	5
Figure 2	: Durée de stockage et fréquence de lavage des bioseaux (115 enquêtes).....	6
Figure 3	: Interventions (déclarées) lors du dépôt des déchets et en cours de compostage (274 cas)	6
Figure 4	: Caractéristiques des pratiques de brûlage (86 enquêtes)	7

Synthèse de l'étude

Contexte

Avec le déploiement des plans et programmes de prévention de production des déchets sur le territoire Français, la gestion domestique des biodéchets est de plus en plus promue auprès des foyers ; si des conseils sont régulièrement dispensés, et des enquêtes réalisées pour évaluer l'implantation de la gestion domestique, on dispose de peu de renseignements sur les modalités concrètes de ces pratiques au sein des foyers, et sur leurs impacts sanitaires et environnementaux éventuels.

Objectif de l'étude

La présente étude s'appuie sur une enquête en face à face visant à repérer les pratiques de gestion domestique et à réaliser le diagnostic des compostages en cours quand il était accessible ; elle vise à augmenter le niveau de connaissance sur les pratiques réelles des foyers, à établir des groupes de personnes ayant des pratiques homogènes, dans l'objectif de déterminer ultérieurement les impacts sanitaires et environnementaux liés aux pratiques de ces différents groupes, et de fournir des recommandations. Les 302 enquêtes ont été réalisées au hasard, sans panel préétabli, ce qui exclut toute extrapolation statistique mais permet de rencontrer une grande diversité de cas.

1 Méthodologie

L'objectif étant de déterminer des groupes de personnes ayant un ensemble de pratiques homogènes (cet ensemble constituant un « type »), par le biais de visite à domicile, **l'exploitation s'affranchit de toute possibilité d'extrapolation de ces pratiques sur la France entière**, qui nécessiterait la création de panels préalables et de très nombreuses enquêtes couvrant la diversité de la population et des régions de France, hors de portée dans cette étude.

Dans ce cadre nous avons retenu le nombre de 300 visites minimum pour avoir suffisamment d'enquêtes nous permettant ultérieurement de constituer des groupes ayant des comportements similaires. Le nombre de cas minimum pour constituer un groupe à été fixé à 10, afin d'éviter de définir comme « type » des situations exceptionnelles.

Les actions des collectivités en faveur de la gestion domestique des biodéchets pouvant a priori avoir une influence, nous avons choisi d'aller enquêter dans des collectivités ayant mené des actions de sensibilisation différentes.

Pour construire le questionnaire, il fallait définir une typologie a priori. Celle-ci est issue de « l'enquête nationale sur la gestion des déchets organiques » réalisée par INDDIGO et LH2 en 2008¹, complétée par des « sous types » définis a priori, à savoir :

- Compostage (en tas, en bac, en trou)
- Nourrissage des animaux
- Lombricompostage
- Paillage (tontes ou feuilles laissées sur place ou paillage volontaire de cultures)
- Brûlage (en tas ou en fût)
- Broyage
- Chauffage
- Barbecue

¹ INDDIGO/LH2 (2008) : Enquête nationale sur la gestion des déchets organiques ; étude réalisée pour le compte de l'ADEME.

- « Lasagnes » : *cette technique consiste à préparer un support de plantation sur le sol et sans labour, en alternant des couches de déchets carbonés, grossiers, fins, avec des déchets azotés frais, complétés par du compost et un paillage, afin d'améliorer la rétention de l'humidité (captage des pluies, optimisation de l'arrosage) et de constituer un substrat très nutritif permettant une plantation dense. Cette technique est peu connue mais suscite un vif intérêt car permet d'utiliser une grande quantité de déchets organiques et du compost produit dans le jardin.*

Par ailleurs, nous avons détaillé quelles catégories de déchets étaient dirigées vers les diverses pratiques, et dans quelle proportion (anecdotique, moins de la moitié, environ la moitié, plus de la moitié ou tout). Nous avons donc été amenés à indiquer trois destinations « externes », le don à autrui, la déchèterie, et la collecte séparée, notées quand elles interviennent en complément des pratiques domestiques.

Les données sur les modalités de stockage des déchets de cuisine (contenant, lieu et durée de stockage, lavage ou rinçage) ont été consignées.

Les modalités de certaines pratiques ont fait l'objet d'un relevé « déclaratif » et d'un diagnostic. Il s'agit des modalités de compostage, de brûlage et de la qualité du compost.

Enfin, un volet servant à caractériser l'échantillon au vu des critères habituels des enquêtes a été rajouté. Nous avons choisi les mêmes critères que ceux de l'étude INDDIGO-LH2 pour permettre d'éventuels rapprochements ultérieurs. Ces données sont notées pour simple information et n'ont en aucun cas servi à redresser nos données pour reconstituer des panels, notre échantillon étant trop réduit pour cela.

Exploitation des données

Ce questionnaire a été transposé sur tablette tactile pour permettre une saisie informatique directe sur le terrain. Les données ont ensuite été transférées dans une base de données Access pour permettre leur exploitation. Des requêtes ciblées ont permis d'extraire des tables de données que nous avons ensuite exploitées sous tableur Excel, notamment à l'aide de tableaux croisés dynamiques.

2 Caractéristiques de l'échantillon

Habitat et logement

89 % des enquêtés sont propriétaires de leur logement, 10 % sont locataires et 1% en bénéficient à titre gratuit. Ils sont à 38 % en habitat rural, à 41 en habitat pavillonnaire, le reste se répartit à égalité entre centre-ville et collectif. 83 % sont en maison individuelle.

47 % vivent dans les agglomérations de moins de 2 000 habitants, 36% entre 2000 et 20 000, 12 % entre 20 000 et 100 000, et 5 % dans la tranche au-dessus de 100 000 habitants.

Age et profession

Malgré notre présence sur le terrain au-delà des heures de travail, la majorité des enquêtés sont des retraités de plus de 60 ans. Ce sont effectivement les personnes les plus facilement disponibles pour répondre à une enquête. 55% sont des hommes et 45 % des femmes. Rappelons que ces caractéristiques reflètent simplement l'échantillon des personnes rencontrées, elles ne permettent pas de faire des extrapolations au niveau national sur l'âge des personnes ayant une pratique de gestion domestique.

Chauffage, animaux et jardins

Ces données ont un lien direct sur les pratiques de chauffage au bois, de nourrissage des animaux et des diverses pratiques de jardinage et compostage, la totalité de nos enquêtés n'étant pas concernés par toutes les pratiques.

Chauffage au bois : La moitié de nos enquêtés utilisent du bois pour se chauffer, soit pour une flambée de temps en temps, soit régulièrement soit, pour 10 % d'entre eux, comme moyen de chauffage exclusif.

Jardins : 95 % de nos enquêtés ont accès à un jardin ; et 70% disposent d'un potager ou d'un petit coin potager (dans certains cas il est très limité, à quelques plants de légumes)

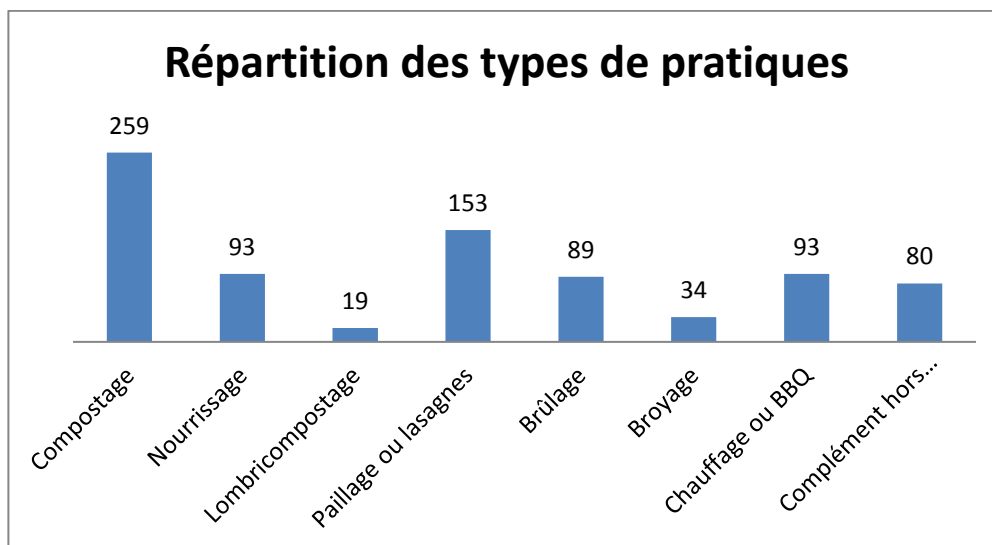
Animaux : nous n'avons relevé que 2 cas de présence d'animaux herbivores et 17 cas d'animaux de basse-cour. Pour les autres enquêtés, ils se répartissent à égalité entre ceux qui n'ont pas d'animaux et ceux qui ont un ou des animaux de compagnie.

3 Analyse des données :

Le rapport final présente de nombreux graphiques détaillant les résultats de l'enquête. Ils peuvent être résumés par les points ci-dessous.

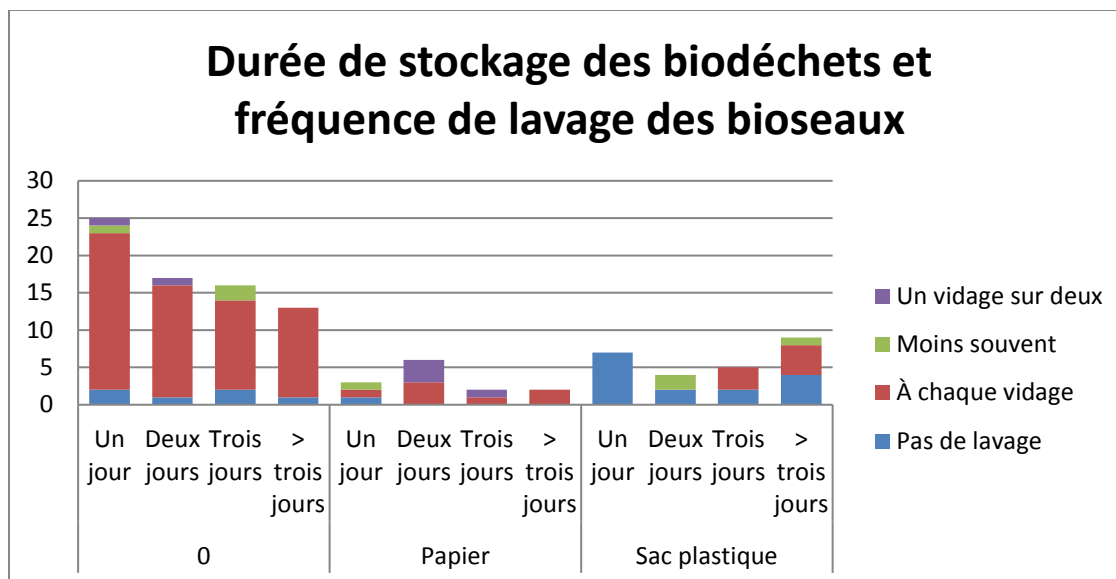
1 / Lorsque les foyers gèrent une catégorie de déchets organiques chez eux, ils le font généralement pour l'ensemble des flux sauf s'ils sont « dépassés » par une pointe saisonnière pour certains déchets de jardin. Si le compostage est le mode de gestion domestique le plus pratiqué chez les foyers chez qui nous avons enquêté, la grande majorité y associe d'autres pratiques : plus d'1 sur 2 pratique le paillage, près d'1 sur 4 utilise les branches en chauffage ou barbecue, et autant nourrissent des animaux avec leurs déchets de cuisine, même si cette pratique porte sur des quantités réduites dès lors qu'il ne s'agit pas de poules. **Les collectivités ont donc intérêt à associer l'ensemble des types de pratiques dans leur communication plutôt que de cibler sur le seul compostage** comme c'est souvent le cas.

Figure 1 : Répartition des types de pratiques (302 enquêtes, 885 pratiques recensées)



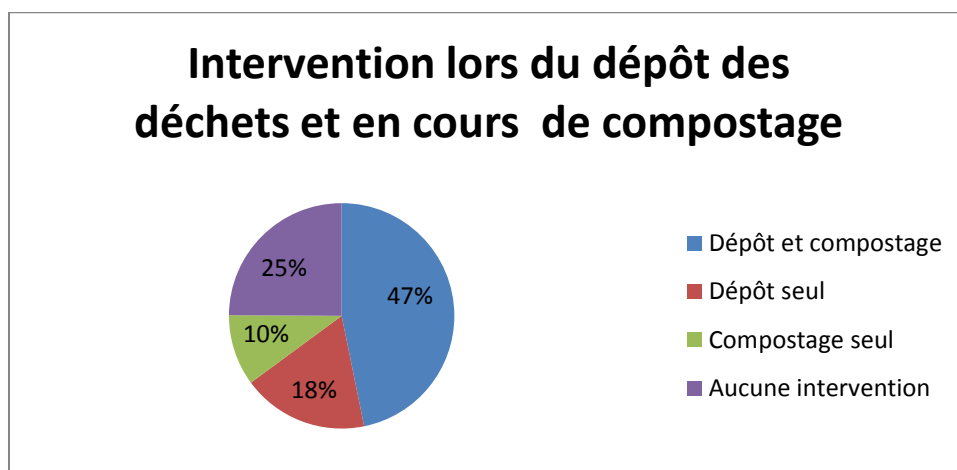
2 / Le stockage intermédiaire des déchets de cuisine dans un **bioseau** ne concerne **qu'une personne sur deux**, beaucoup réalisant des apports directs de biodéchets vers leur compostage ou leurs animaux. Les déchets sont majoritairement **stockés moins de 3 jours**, dans un **réceptacle ouvert de moins de 8 litres et lavé ou rincé à chaque vidage**. L'analyse sanitaire peut viser cette pratique majoritaire et ceux qui stockent leurs déchets plus longtemps ou ne lavent pas leur bioseau, chez qui le risque est potentiellement plus élevé.

Figure 2 : Durée de stockage et fréquence de lavage des bioseaux (115 enquêtes)



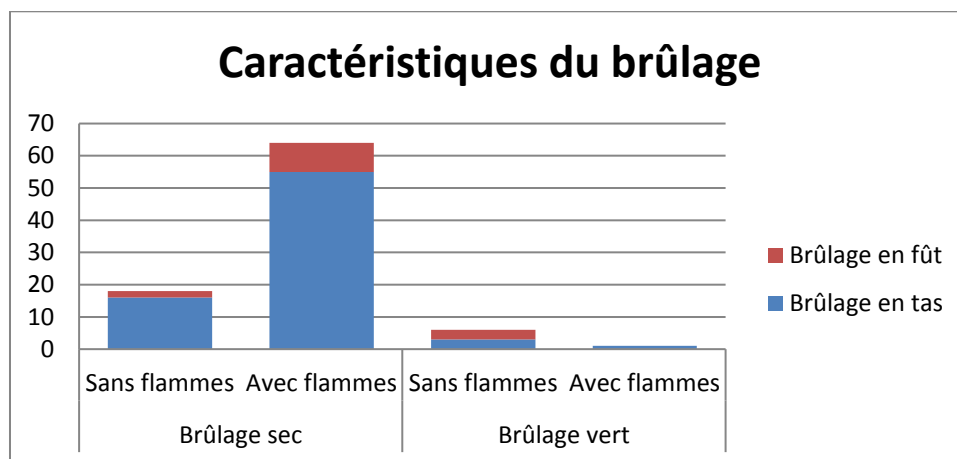
3 / Nous n'avons pu établir de lien entre les pratiques déclarées et le bon déroulement du compostage : trop de paramètres aléatoires et non mesurés, (pluies, durée des absences...) peuvent interférer avec les gestes classiques concernant l'équilibre vert-brun, la présence de structurant, le brassage et l'arrosage. Néanmoins, nous avons pu définir des groupes en fonction du nombre d'interventions sur le compostage. Nous avons également proposé une classification des pratiquants en croisant les pratiques et la qualité du compostage. **Par contre, il n'y a pas rupture entre pratiques de compostage en bac et compostage en tas**, même si les gestes sont plus fréquents dans le premier cas. L'étude du risque sanitaire devra donc viser les pratiques où l'utilisateur est soumis à une éventuelle exposition (le brassage, la récupération de compost, le transvasement ou vidage du compost) pour diverses qualités de compostage (avec ou sans nuisances, plus ou moins humides) plutôt que des groupes particuliers.

Figure 3 : Interventions (déclarées) lors du dépôt des déchets et en cours de compostage (274 cas)



4 / Les foyers qui pratiquent le **brûlage** chez eux déclarent se limiter aux déchets de jardin, avec éventuellement un peu de papier carton. En termes sanitaires, on peut distinguer ceux qui brûlent avec des flammes, des déchets généralement secs, et ceux qui brûlent volontairement à l'étouffée sans flammes, pour maîtriser le feu, ce qui est beaucoup plus polluant. La pratique de brûlage est ancrée et il semble nécessaire d'associer une communication ciblée sur la pollution et les risques aux interdictions ou restrictions de brûlage mais également de développer des alternatives comme des **solutions de broyage**.

Figure 4 : Caractéristiques des pratiques de brûlage (86 enquêtes)



5 / L'action des collectivités n'influe pas de façon visible sur les gestes réalisés au sein de foyers dans la gestion domestique des biodéchets (la méthodologie d'enquête ne permet pas de déterminer si il y a une incidence sur la proportion de pratiquants). Seule la présence de maîtres composteurs augmente de façon notable l'intérêt porté au compostage et l'envie d'améliorer la pratique, élément perceptible mais non comptabilisé dans nos enquêtes.

Cette enquête auprès de 302 foyers nous a permis de rencontrer une grande diversité de pratiques qui couvrent probablement l'essentiel des gestes effectués par les pratiquants de la gestion domestique, mais leurs proportions respectives au sein de notre échantillon ne sont pas extrapolables à un territoire.

4 Typologie proposée pour la gestion domestique des biodéchets

A l'issue de cette étude, nous pouvons proposer la typologie suivante :

Les types définis a priori sur lesquels il n'y a pas de sous-types liés aux pratiques :

- **Lombricompostage** (essentiellement déchets de cuisine et papier carton)
- **Jardinage ou paillage** (utilisation directe ou après broyage, en paillage, lasagnes, essentiellement réduit aux déchets de jardin)
- **Chauffage ou Barbecue** (réduit aux branches de diverses tailles)

Un type défini a priori qui peut être **a posteriori divisé en deux** relativement à la **quantité détournée** :

- **Nourrissage des animaux** :
 - o **le nourrissage des animaux domestiques** : il ne concerne que des quantités anecdotiques de déchets, généralement carnés, c'est une « gestion domestique de biodéchets » qui se révèle extrêmement limitée.
 - o **le nourrissage des poules** : elles consomment presque tous les déchets de cuisine et de repas.

Les types définis a priori sur lesquels il y a des sous-types définis a posteriori, liés aux pratiques, et pour lesquels il peut y avoir des risques sanitaires :

- **Compostage** : la segmentation de départ en bacs, tas, ou trou ne paraît pas déterminante en termes de pratiques, même si les foyers interviennent proportionnellement plus sur les compostages en bac, et ont aussi plus de problèmes de pourrissement ou de mauvaises odeurs en bac. On peut plutôt distinguer **3 types de pratiques** :

- **Le compostage attentif**, qui remplit au moins les deux critères suivants :
 - Une attention portée à l'équilibre de dépôts ;
 - et des interventions en cours de compostage (mélange en surface ou brassage)
- **Le compostage a minima** : l'intervention est réduite, un seul critère est rempli :
 - soit l'attention au dépôt, (respect des équilibres, ajout de structurant, ou mélange des déchets apportés,) mais pas d'intervention au cours du compostage
 - soit l'inverse, intervention en cours de compostage, (brassage ou mélange en surface) mais aucune attention au dépôt.
- **Le compostage sans soin**, utilisé comme une poubelle de déchets organiques, avec ni attention au dépôt, ni intervention en cours de compostage.

Nos diagnostics nous montrent que cette attention portée au tas ne préjuge pas forcément du résultat. Aussi avons-nous affiné les 3 types de pratiques ci-dessus pour décrire **6 types de pratiquants**, tenant compte des résultats et des commentaires des enquêtés :

- **Les experts** ont un compostage attentif mais ont **adapté et personnalisé** leur pratiques.
- **Les bons pratiquants** sont les « attentifs » chez qui le processus de compostage se déroule bien, ce qui signifie que **les gestes qu'ils pratiquent sont réalisés à bon escient**.
- **Les minimalistes** compostent a minima, ils interviennent seulement au dépôt ou en cours de compostage, mais **c'est suffisant en regard de la qualité ou quantité de leurs apports**.
- **Les « malchanceux »** à l'inverse, interviennent sur leur compostage (« minimalistes » ou « attentif ») mais le processus se déroule mal quand même ; peut-être faudrait-il les qualifier de « nuls », ou « d'incompétents » car **ils connaissent les gestes mais ne savent pas les mettre en lien avec leur type d'apport** (très azotés et sans structurant) et sont donc incapables d'apporter les corrections nécessaires.
- **Les « chanceux »** ne font aucune intervention (ils font donc partie de ceux qui ont un « compostage sans soin ») mais n'ont aucun problème. Quand on en écoute certains, ce n'est pas forcément de la chance ; ils disent ne rien faire de spécial et ne pas intervenir, mais quand on dresse le diagnostic avec eux et que l'on constate que le tas ou bac est équilibré et se décompose bien, la réaction est : « mais c'est comme ça qu'on fait du compost », **ce qui suppose l'intégration totale de certains gestes lors du dépôt**. Ceux-là ne sont plus vraiment « chanceux », ils sont plutôt comme Monsieur Jourdain, qui « faisait de la prose sans le savoir », eux savent composter sans le savoir eux savent composter sans le savoir, ou plutôt en ayant complètement intégré la pratique.
- **Les cancre** font toujours partie de ceux compostent sans soin, et leur compostage se déroule mal, mais cela ne les préoccupe pas et n'apportent aucune correction.

En termes de risque sanitaire du compostage, on peut se concentrer sur les gens qui brassent ou remuent en surface, sur ceux qui ont des bacs très fermés et transvasent d'un bac à l'autre, et sur les opérations de récupération. Elles concernent quasiment tous les usagers, en ciblant particulièrement la récupération annuelle, qui suggère un volume important et aussi la manipulation de toute la partie en cours de compostage, qui sera remise en tas ou dans le bac. La récupération par grattage par la trappe du bas d'un bac fermé semble moins à risque, encore que l'opération ne soit pas toujours aisée et puisse conduire à avoir « le nez dessus ».

Brûlage : a posteriori, on distingue deux groupes :

- **Brûlage avec flammes**, des déchets généralement secs, pour lesquels les risques sanitaires sont inexistantes (mais les risques d'incendie réels, suivant les lieux et les périodes)
- **Brûlage « à l'étouffé »**, volontairement, pour éviter les flammes, entraînant une mauvaise combustion et une pollution.
-

La distinction de départ tas et fût n'est pas évidente, mais demande à être confirmée : le brûlage en fût favorise le brûlage à l'étouffé, car il y a moins de branches et moins d'air, il serait donc à ranger dans ce

deuxième type. Par contre son intérêt supposé est de permettre une plus haute température et donc une meilleure combustion, moins polluante.

Stockage des déchets de cuisine dans la cuisine : cette catégorie ne correspond pas à un mode de gestion mais est une étape de la gestion domestique des déchets de cuisine destinés au compostage. En raison des possibles risques sanitaires, elle a été examinée séparément.

Nous avons distingué 3 groupes a posteriori :

- **Pas de stockage**
- **Stockage 3 jours maximum et lavage** du bioseau à chaque vidage
- **Stockage plus de 3 jours, ou pas de lavage du bioseau** (sans le protéger). Ces personnes constituent le groupe le plus sujet à risque sanitaire, mais leur proportion est faible.

5 Recommandations aux collectivités dans le cadre des programmes de prévention

La gestion domestique des biodéchets est une des actions importante des plans et programmes de prévention, presque toutes les collectivités qui s'y engagent se dotent d'objectifs sur le sujet.

D'une manière générale, il semble que l'information courante sur le compostage, qui concerne ce que l'on y met, et les gestes principaux soient connus, même si les gestes ne sont pas toujours appliqués ; **par contre le savoir-faire manque : faire les gestes qu'il faut au bon moment, et seulement quand c'est utile**, est beaucoup moins courant.

Notre enquête auprès de plus de 300 personnes, en vis-à-vis et pour près de 200 avec un diagnostic partagé du compostage, qu'il soit en tas, en bac ou en trou, nous permet de formuler quelques constats et recommandations.

1 / Le diagnostic de compostage est bien accueilli, les conseils aussi, très souvent sollicités. Si les gens connaissent souvent les gestes, ils ne les pratiquent pas forcément, et quand ils les pratiquent, ce n'est pas toujours à bon escient ; **il manque un lien entre les gestes à faire et l'observation du compost**. La communication devrait insister sur cette observation et y lier les interventions, par exemple :

- Ouvrez régulièrement votre compost et regardez ce qui se passe dedans :
 - o S'il est sec, arrosez-le
 - o S'il tassé, en paquets, introduisez des fragments de branches, des bouts de tailles, des éléments plus grossiers
 - o S'il y a des mauvaises odeurs ou des zones de pourri, introduisez des fragments de branches, des bouts de tailles, ajouter éventuellement du carton déchiré s'il manque de déchet bruns
 - o S'il est hétérogène, avec des parties sèches et d'autres humides, des blocs de déchets de cuisine et d'autres de jardin, brassez-le.
 - o Etc.

Elle devrait aussi **lier les pratiques aux contraintes des personnes**. Par exemple les personnes âgées ont souvent signalé qu'elles n'arrivent plus à mélanger ou estiment que c'est trop dur. Leurs apports se limitent souvent à du « vert » (déchets azotés), soit déchets de cuisine, soit quelques herbes, les gros travaux de taille étant réalisés par d'autres ou abandonnés. On peut préciser dans ce cas :

- o Pensez à mettre des déchets variés si vous avez du mal à brasser : gardez des petites tailles ou branches découpées et des feuilles à côté de votre compostage, que vous ajouterez à vos déchets de cuisine.
- o Vous pouvez mettre le papier et le carton souillé qui ne part pas au recyclage (mouchoirs, essuie tout, boîtes d'œufs, mandrins de papier toilette...), surtout si vos déchets de cuisine sont très mouillés
- o Etc.

De même, pour ceux qui ont peu de temps, il serait utile de **donner un mode d'emploi du « compost facile »** qui cible les gestes indispensables au dépôt pour limiter les interventions.

2 / Les réactions au diagnostic du compost, aux conseils ciblés sur ce qui est constaté sont extrêmement favorables, et ces visites relancent l'intérêt pour la pratique. **Cela valide totalement la démarche des maîtres et guides composteurs pour améliorer le compostage. C'est un plus indéniable pour les personnes âgées**, tentées d'abandonner leur compost, notamment en raison du brassage, jugé pénible, qui peut être réalisé par le guide composteur.

3 / Les propositions pour gérer plus de déchets soi-même sont bien accueillies (tas de feuilles ou tontes jugés parfois trop abondants par exemple). Le paillage est sous-utilisé, même par les gens qui ont trop de feuilles et de tontes et qui vont à la déchèterie. **Des conseils et astuces pour utiliser ces déchets dans son jardin** tels que paillage, confection de lasagnes (méconnues mais qui intéressent beaucoup les gens) murs de feuilles, et particulièrement sur la gestion des « périodes de pointe » seraient très utiles.

4 / Nous avons recueilli de nombreux regrets sur le fait de ne pas pouvoir broyer (pas de broyeur ou broyeur trop bruyant ou trop lent), ou disposer de broyat ; **les foyers sont très demandeurs d'une possibilité de broyage à domicile, tout particulièrement lors que la collecte des déchets verts est supprimée, ou qu'ils apprennent qu'ils ne pourront plus brûler : le broyage apparaît alors comme une solution alternative.**

5 / L'interdiction du brûlage est peu connue, ou pas claire, et il y a une réticence forte à abandonner cette pratique profondément ancrée : **il convient de préciser le périmètre de l'interdiction et d'indiquer ce que les gens doivent faire des végétaux malades.** Associer les deux informations serait très utile.

6 / Beaucoup de personnes sont très restrictives sur ce qu'ils mettent dans le bac de compostage, qui crée un effet de seuil « granulométrique » de par sa taille ; dans ce cas les foyers le réservent aux déchets de cuisine augmentés de déchets faciles à manutentionner, feuilles et tontes, avec les risque de tas déséquilibrés en termes de carbone /azote et de structurant s'ils sont insuffisamment informés sur le processus de compostage. **Même quand le composteur ne peut pas accueillir tous les déchets, il est important de rappeler que ceux-ci doivent être variés.**

7 / A l'inverse, certains ne récupèrent pas leur compost tant que le composteur n'est pas plein : cela peut durer plusieurs années : **il faut préconiser de récupérer le compost au moins une fois par an.**

8 / La récupération par la trappe peut induire des temps de compostage trop longs, si le compost ne « tombe pas », ce qui par contre-coup limite les apports par le haut car le composteur est plein. **Il faut préconiser de vider le composteur au moins une fois par an** si la récupération de compost est malaisée ou difficile, pour séparer le compost et remettre le reste dans le composteur, avec un gros brassage et un ajustement de l'humidité.

9 / La taille du jardin et le type de plantation influent sur les pratiques : il est nécessaire d'adapter les conseils à la production des déchets du jardin. **Les gros composteurs sont à éviter** : trop hauts, ils interdisent quasiment l'opération de brassage et l'observation du compost. Trop grands, et difficiles à manipuler, la récupération annuelle est abandonnée.

10 / **Une réflexion est à mener avec les jardiniers professionnels**, qui débarrassent les jardins de tous les déchets végétaux. Il faudrait les inciter à **maintenir ou proposer un compostage sur place**, proposer un stockage de déchets carbonés et structurants près du composteur s'il y en a un pour les déchets de cuisine. Enfin le broyage sur place des déchets de jardin est souvent très apprécié et évite leur évacuation, c'est une option qui après coup leur donne satisfaction.

11 / **Une bourse d'échange des déchets de jardin pourrait être organisée** : avec l'intérêt pour le BRF qui progresse, et celui pour les lasagnes qui démarre, il y a de plus en plus de jardiniers prêts à récupérer broyat et tontes en provenance d'autres jardins. Des échanges directs entre jardiniers peuvent éviter des apports en déchèteries en faisant des heureux ; avec une page internet sur le site de la collectivité c'est assez facile à organiser.

12 / Apporter des conseils pour la **gestion des cendres** : combien peut-on épandre sur quels types de sols, quelles précautions à prendre ? Quelles doses ne pas dépasser ?

13 / Des conseils sur **l'utilisation et le dosage du compost** seraient également utiles surtout pour les personnes qui ont des petits jardins, ou un minuscule coin potager où ils peuvent être tentés d'utiliser tout leur compost.

Conclusions

L'analyse révèle beaucoup de **complémentarité entre les types de pratiques**, et même si la plus répandue est le compostage, elle est très généralement associée à d'autres pratiques de jardinage, à l'utilisation des bois pour le chauffage et le barbecue, au nourrissage des animaux. En termes de prévention des déchets, c'est donc un ensemble qu'il faut considérer dans la communication, plutôt que de cibler la seule pratique du compostage.

Notons que le **nourrissage des animaux regroupe des pratiques très diverses** : si le prélèvement pour les animaux domestiques est anecdotique, car ils sont essentiellement nourris avec des boîtes ou des croquettes, les poules sont de très grandes consommatrices de déchets de cuisine.

Le lombricompostage est un cas à part : la motivation de départ est la réduction des déchets, et le principal bénéfice retiré est la production d'engrais liquide, très apprécié. L'intérêt pour le lombricompost, produit en petite quantité est très secondaire. Les personnes qui font du lombricompostage ont des pratiques très homogènes conduisant seules à un bon fonctionnement. Si elles n'y parviennent pas, ce type de pratique est abandonné.

Le compostage, avec le stockage intermédiaire des déchets de cuisine, et le brûlage ont donné lieu à des questions supplémentaires sur les gestes pratiqués, et pour le compostage, à un diagnostic du compost.

Nous avons pu proposer **six groupes représentatifs de pratiquants du compostage**, mais ils ne correspondent pas à des « profils types » de pratiques. Au-delà de ceux qui compostent correctement, si certains ne connaissent pas les gestes du compostage, d'autres sont simplement incapables de les adapter au déroulement de leur compostage, ils ne les lient pas à des observations qui permettraient de « rattraper » les dysfonctionnements.

L'amélioration des pratiques nécessitant un savoir-faire passe par l'accompagnement et la formation, pour que les acteurs puissent non pas appliquer des recettes, mais adapter leurs pratiques ; cela semble valoir la peine, car au-delà de la qualité des processus, **il y a un gain direct : les gens qui s'intéressent à leur compost et qui savent bien le faire sont plus motivés et plus réceptifs aux propositions**, y compris sur les pratiques directes de gestion des biodéchets en jardinage

De la même manière, il conviendra de trancher sur les **conseils à donner concernant le brûlage**. L'interdiction de brûler en zone agglomérée se heurte à une pratique non seulement traditionnelle, mais également revendiquée par les jardiniers avertis au titre de la prophylaxie des germes phyto-pathogènes. La question vaut également pour le paillage, notamment avec les feuilles. D'autres réponses concernant les plantes toxiques doivent également être apportées.

Ainsi, au niveau des collectivités, les réponses à apporter devront viser à la fois les risques sanitaires portant sur le compostage, le brûlage et le stockage dans la cuisine, les risques environnementaux, mais aussi phytosanitaires, sous peine de ne pas voir les pratiques évoluer.

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.



ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01